



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

17920

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

DIVISION DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Rapport : Mission consultation pour le suivi des projets promus  
au 8ème Forum Industriel de l'Afrique de l'Ouest et  
la mise à jour du Fichier INPRIS (MAJRITANIE)

Consultant : Mr. Mamoudou TOURE

Décembre 1989

11/2

## P L A N

### INTRODUCTION:

- objet de la mission
- déroulement de la mission
- obstacles et difficultés
- conclusions et recommandations

### I CONTEXTE INDUSTRIEL DE LA MAURITANIE

- A) Historique
- B) Situation actuelle de l'industrie mauritanienne
- C) Crise du secteur industriel mauritanien
- D) Nouvelle politique industrielle

### II SITUATION DES PROJETS ET IDEES DE PROJETS PROMUS AU FORUM

- A) SOMIGEM:
  1. Description du projet
  2. Nature, forme et suite des contacts établis lors du Forum
  3. Type d'assistance souhaitée
  4. Remarques sur le Forum
- B) S.M.P.L. (extension unité laitière):
  1. Situation du projet
- C) COMAF (transformation de papier):
  1. Description du projet
  2. Nature, forme et suite des contacts établis lors du Forum
  3. Type d'assistance souhaitée
  4. Remarques sur le Forum
- D)MFAME EL BAH (matériel électrique):
  1. Description du projet
  2. Nature, forme et suite des contacts établis lors du Forum
  3. Type d'assistance souhaitée
  4. Remarques sur le Forum
- E) IDEES DE PROJETS PROMUES AU FORUM:
  1. Plaquette et garnitures de frein
  2. Culture rizicole
  3. Fonderie de fonte grise
  4. Produits en aluminium

### F)TABLEAU RECAPITULATIF

**III. INSTITUTIONS CONTACTEES**

- Ministère de l'Industrie et des Mines (Direction de l'Industrie)
- P.N.U.D.
- Confédération Générale des Employeurs de Mauritanie
- Projet ONUDI (assistance au secteur privé)
- Union des Banques de Développement (UBD)

**IV ELEMENTS POUR LA MISE A JOUR INPRIS**

Tableau récapitulatif

## INTRODUCTION

### OBJET DE LA MISSION:

Dans le cadre des activités du suivi du 8ème Forum Industriel de l'Afrique de l'Ouest et la mise à jour du fichier INPRIS, la Division de l'Investissement Industriel a financé une mission de consultation en Mauritanie, confiée à Monsieur Touré Mamadou, Conseiller en Promotion industrielle.

Les étapes essentielles de la mission étaient la prise de contacts avec les promoteurs Mauritaniens ayant participé au Forum en vue de:

- faire le point sur les contacts établis lors du Forum avec les partenaires européens (nature et suite réservées)
- rencontre avec les différentes institutions impliquées au développement industriel mauritanien et au Forum Industriel de l'Afrique de l'Ouest;
- évaluation générale de l'impact du Forum tant du point de vue des promoteurs que de celui des institutions mauritaniennes impliquées au Forum;
- la mise à jour du fichier INPRIS: il s'agissait d'analyser les fiches sur les projets industriels contenus dans ce fichier, de rencontrer sur place en Mauritanie pour faire le point sur leur projet et de déterminer si une promotion était toujours possible et d'identifier, dans la mesure du possible, de nouveaux projets susceptibles d'être promus par la DII.

### DEROULEMENT DE LA MISSION:

La mission s'est déroulée selon l'emploi du temps suivant:

- du mercredi 15 novembre au vendredi 17 novembre 1989: briefing à Vienne au sein de la Division de l'Investissement industriel en vue de la préparation de la mission. (Ce briefing s'est déroulée sous la supervision de Mr. Massata Cissé, de Mme Isabelle Henin et de Mlle Patricia Mela.
- du lundi 20 novembre au samedi 9 décembre 1989: mission en Mauritanie, à Nouakchott, pour entrer en contact avec les promoteurs et institutions mauritaniennes conformément aux termes de référence de la mission.
- du dimanche 10 décembre au lundi 18 décembre 1989: debriefing à Vienne et remise du rapport final, sous la supervision de Mme Isabelle Henin et de Mlle Patricia Mela.

### OBSTACLES:

Le principal obstacle à cette mission a été le manque d'engouement que les promoteurs ont porté à la mission. La principale explication réside dans le fait que les opérateurs économiques mauritaniens associent fortement le Forum industriel au Sénégal lui-même et dans le contexte de conflit mauritano-sénégalais, cela n'a pas beaucoup arrangé les choses. Pour bon nombre de promoteurs, le Forum est sénégalais et le fait de collaborer à son suivi profite avant tout à ce pays. De surcroît, les promoteurs n'envisagent pas de participer au prochain forum de Dakar estimant que d'ici à cette date, le conflit sénégal-mauritanien a peu de chances d'être réglé.

D'autre part, le promoteur de l'idée de projet (cultures rizicoles) à Rosso n'a pu être rencontré. En effet, le projet se situe en bordure du fleuve Sénégal, zone sous haute surveillance militaire et interdite d'accès.

Enfin, les promoteurs n'ont pas accepté la prise de photos de leurs unités industrielles pensant qu'elles donneraient une image de marque négative à leurs unités. Ils ont évoqué des raisons peu convaincantes (unité à l'arrêt, en instance de déménagement ou de réaménagement...). L'explication la plus plausible est que les promoteurs pensaient que les photos de leurs unités industrielles donneraient une image de marque négative et seraient un obstacle à la recherche de partenaires européens.

#### CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS:

Le Forum industriel de l'Afrique de l'Ouest constitue à n'en pas douter un événement majeur dans la sous-région, car c'est hélas la seule occasion pour des promoteurs africains de pouvoir sensibiliser d'éventuels partenaires européens à prendre part à leurs projets.

Cependant, un certain nombre d'aspects gagneraient à être améliorés pour augmenter les impacts bénéfiques du Forum.

1. très peu d'accords de partenariat sont conclus au Forum pour les raisons suivantes:

- le nombre de partenaires européens qui sont présents à Dakar est restreint, certains secteurs industriels ne sont pas représentés à la manifestation
- les participants européens ne sont pas le plus souvent les décideurs, ils ne peuvent pas engager les entreprises qu'ils représentent. La plupart du temps, ce sont des VRP, des Agences de Promotion des Exportations de pays européens ou des vendeurs d'équipements;
- les partenaires européens sélectionnés sont intéressés par des unités de grande importance (du point de vue africain) avec un investissement et une production importante qui peuvent justifier un déplacement en Afrique. Alors que les Africains présentent des petits projets du fait de leurs moyens financiers et des limites de leur marché.
- le cadre des discussions au Forum n'est pas des plus appropriés: l'espace y est réduit, rencontrer tous ceux qui pourraient être intéressés à son projet n'est souvent pas possible par manque de temps;
- la sélection des promoteurs africains se rendant au Forum n'est pas toujours très bien faite. Ainsi, des projets ayant très peu de chance d'aboutir sont sélectionnés. La sélection devrait porter davantage sur les promoteurs que sur les projets;
- très peu de promoteurs mauritaniens sont sélectionnés pour le Forum, seuls trois ont assisté au dernier Forum, deux sponsorisés par l'ONUDI et un par le CDI. Il serait important de revoir ce chiffre à la hausse.

2. Manque de suivi du Forum:

Dans le cas de la Mauritanie, il n'y a pas de suivi des résultats du Forum une fois celui-ci terminé. Les différents organisateurs ne continuent pas à assister les projets promus (matérialisation de leurs contacts) et ne peuvent pas par la suite évaluer de manière objective les retombées du Forum ou voir les modifications à apporter aux Forums suivants.

Il serait important qu'à la fin de chaque Forum le point des contacts soit fait et qu'une structure de suivi pays par pays impliquant les organisateurs et les participants permette une

3. La Mauritanie souffre d'un manque de structure d'appui à la promotion industrielle. Le soutien apporté par les différentes institutions impliquées dans le développement industriel du pays (Ministère de l'Industrie, Antenne CDI, Banques de développement) n'est pas suffisant et donne très peu de résultats. Le soutien de l'ONUDI et plus particulièrement de la DII pourrait être apporté pour la mise sur pied d'une Société de Développement industriel chère à la Direction de l'Industrie. Dans un premier temps, une mission pourrait être effectuée sur la Mauritanie afin de diagnostiquer les possibilités industrielles du pays, d'identifier de nouveaux projets et de voir dans quelle mesure les entreprises existantes peuvent être réhabilitées. Les résultats de cette mission détermineront s'il est opportun ou pas de mettre sur pied une structure de promotion des investissements qui, à mon avis, doit être précédée d'un pipe-line de projets bien fourni.

## I. CONTEXTE INDUSTRIEL DE LA MAURITANIE

### A/ HISTORIQUE:

La Mauritanie se caractérise par un très faible niveau de développement industriel. Les premières industries de ce pays n'ont vu le jour qu'au début des années 60 avec la mise sur pied d'une activité minière (Mines de Fer de Mauritanie, MIFERMA). Cette activité limitée se résumait essentiellement à l'extraction de minerai de fer et de cuivre en vue de leur exportation à l'état brut. Ces premières industries étaient étrangères et feront l'objet de nationalisation en 1973, passant ainsi au secteur para-étatique qui, toujours dans les années 70, crée de nouvelles industries (raffineries de pétrole, de sucre, aciéries). A partir des années 80, le tissu industriel se voit modifié par l'apparition de petites et moyennes industries privées orientées essentiellement vers l'import-substitution. Cette nouvelle orientation a vu le jour grâce à l'adoption d'un code des investissements (code 79.046) qui, par un certain nombre d'incitations fiscales, douanières et de protection du marché favorisait la création d'industries d'import-substitution. La mise en place de ce texte législatif permettra l'identification et l'évaluation de 45 projets d'investissement industriel qui seront agréés au code des investissements sur ces 45 projets. 41 seront réalisés assuram. ainsi au pays la production d'une gamme variée de produits manufacturés de large consommation. Cette génération de projets industriels a touché presque l'ensemble des secteurs à potentiel de développement tels que: matériaux de construction / agro-alimentaire / chimie plastique / métaux / bois / emballage / textile confection / électricité.

Cette première génération de projets est très vite arrivée à saturation du fait que les produits pouvant être fabriqués localement avec une technologie relativement simple et bon marché, un investissement modeste et un marché certain ne faisaient pas légion. Son impact sur le développement industriel du pays est souvent critiqué; on estime qu'elle ne crée pas suffisamment de valeur ajoutée nationale. Elle se contente tout juste d'importer des produits semi-finis et de les assembler. Certaines mêmes se limitent tout juste au conditionnement local de produits importés en vrac.

### B) SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE:

L'industrie mauritanienne de nos jours peut être décrite de la manière suivante:

#### a) les industries para-étatiques:

c'est le secteur de loin le plus important, il regroupe les grandes industries nécessitant des investissements élevés ne pouvant être réalisés par le secteur privé.

Ce secteur a réalisé un investissement de 1,2 milliards de dollars et a créé 5.624 emplois permanents (de 1961 à nos jours).



Parmi les réalisations les plus importantes, on peut citer:

la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), qui assure l'extraction et l'exportation du minerai de fer mauritanien. La SNIM a réalisé un investissement de 800 millions de dollars et a fourni 4000 emplois, de 1961 à nos jours.

La Raffinerie de Pétrole de Nouadhibou

La Raffinerie de sucre de Nouakchott

La Société Arabe des Mines de l'Inchiri (SAMIN)

b) Le secteur industriel privé:

Il est constitué de 41 PMI employant généralement une cinquantaine d'employés et dont l'investissement se situe aux alentours de 0,5 million de dollars.

Ces industries produisent principalement des produits manufacturés se substituant aux importations. Elles sont localisées pour la plupart à Nouakchott.

Ce secteur qui devrait être le pôle du développement industriel mauritanien connaît d'énormes difficultés sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

c) le secteur pêche:

Il regroupe les industries annexes à l'activité de la pêche à Nouadhibou, il est constitué de 12 PME dont les activités principales sont la congélation à terre du poisson pêché, la production de glace, le salage/séchage ou fumage du poisson. Ce secteur recèle des potentialités de développement eu égard aux grandes quantités de poissons pêchés en Mauritanie.

d) la crise du secteur industriel mauritanien:

L'industrie mauritanienne connaît de sérieuses difficultés. Depuis 6 ans, on assiste à une absence totale de nouveaux projets industriels. Plus grave encore est le paysage industriel mis en place au début des années 80: fait face à de graves problèmes. Plusieurs entreprises sont à l'arrêt et pour celles qui fonctionnent, la production est relativement faible.

Les contre-performances du secteur industriel pourraient être imputées aux facteurs suivants:

- Les unités industrielles créées en Mauritanie sont dans leur quasi-totalité des activités d'import-substitution valorisant des matières premières et des produits semi-finis importés, qui sont très peu compétitifs (qualité et prix) par rapport aux produits finis importés et très peu intégrés aux autres secteurs de l'activité économique nationale (agriculture, élevage, pêche). De plus, les politiques gouvernementales d'appui à ces industries se sont limitées à des protections tarifaires pour limiter les importations de produits faisant l'objet d'une production locale, et à des exonérations fiscales et douanières qui, une fois arrivées à leur terme, retirent à la production nationale toute compétitivité vis-à-vis des produits importés.

- Un manque important d'infrastructures de base. En effet, ce pays connaît un très faible développement de ses réseaux d'électricité et d'eau; il en est de même pour son réseau routier et de communications. Ceci constitue un handicap majeur à l'installation d'industries.

- Problèmes de financement: le pays étant fortement endetté, on assiste à une raréfaction des ressources financières pouvant être disponibles pour le développement industriel. Le secteur bancaire traverse une période difficile (restructuration) d'où une absence de capitaux d'investissement.

- Etroitesse du marché: La Mauritanie ne compte que 1,5 million d'habitants ce qui ne constitue pas un marché important pour les industries. En plus, le pouvoir d'achat de cette population est très faible.

- Absence d'institutions d'appui pouvant apporter un soutien aux promoteurs industriels en matière d'identification de projets, d'élaboration d'études de faisabilité et de recherche de partenaires techniques et financiers.

#### C) LA NOUVELLE POLITIQUE D'INCITATION A L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL:

Afin de remédier à la crise de croissance de l'industrie mauritanienne, les autorités gouvernementales, notamment le Ministère de l'Industrie et des Mines, a mis en place une nouvelle politique d'incitation basée sur les principes suivants:

- assurer dans un climat de concurrence la qualité des produits nationaux à des prix qui ne pénalisent pas le consommateur et garantissent l'efficacité et la rentabilité des opérations d'investissement;
- instituer une tarification douanière simple, assurant une protection effective incitatrice intégrant au tarif commun les équipements et les intrants pour les nouveaux projets contrairement à l'ancien code qui exonerait équipements et matières premières;
- créer un contexte favorable aux investissements par la libéralisation des prix et du système des contrôles du commerce extérieur;
- fournir à la PME les supports nécessaires sous forme de crédits et d'assistances diverses aux entrepreneurs.

Cette nouvelle politique d'incitation s'articule autour des concepts suivants:

- le code des investissements
- le tarif douanier
- le système des prix
- le cadre constitutionnel et légal des investissements

### 1) le code des investissements:

Il constitue, avec le tarif douanier, les deux principaux piliers du système d'incitation à l'investissement privé. Ses dispositions incitatives se complètent et s'harmonisent avec celles du tarif douanier. L'ancien code (ordonnance 79.046) était articulé autour d'exonérations d'impôts ou de taxes sur les équipements et matières premières importées. Le nouveau exonère les produits finis à l'exportation.

Soutien à l'exportation des produits manufacturés:  
pour soutenir les entreprises industrielles ou commerciales qui exportent des produits manufacturés mauritaniens, les dispositions suivantes sont prévues dans le nouveau code en leur faveur:

- taux d'intérêt le plus favorable;
- réduction de 50% de la TPS
- autorisation d'ouvrir auprès des institutions financières nationales un compte en devises approvisionné par une partie du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation;
- remboursement de droits et taxes perçus lors de l'importation des intrants lorsque le produit final est exporté;
- exonération des droits et taxes de sortie pour les produits finis exportés.

### Protection des entreprises:

En cas de concurrence déloyale ou de dumping, les entreprises peuvent bénéficier, à leur demande, d'une taxe tarifaire dégressive frappant le produit concurrent importé pendant tout ou partie des 3 premières années d'exploitation. Cependant ce régime n'est accordé qu'aux investissements importants (supérieurs ou égal à 500 millions d'ouguya) générateurs d'emplois en nombre élevé (plus de 200 emplois).

### 2) Le tarif douanier:

La mise en oeuvre du tarif douanier répond à des objectifs d'ordre économiques, fiscaux et budgétaires.

### Objectifs économiques:

Au niveau du secteur industriel, les principaux objectifs de la politique tarifaire sont:

- encourager l'investissement privé et la création maximum de valeur ajoutée au niveau local;
- harmoniser la protection effective entre les différentes branches de l'économie nationale;
- amener progressivement les entreprises à renforcer leur compétitivité vis-à-vis des entreprises des pays de la sous-région (Maghreb, Afrique de l'Ouest) par le biais d'un taux de protection effective appropriée.

Au niveau des ménages, réaménager le tarif sur les produits de consommation alimentaire et non alimentaire pour améliorer le pouvoir d'achat, relancer la demande finale et le marché intérieur.

### Objectifs fiscaux et budgétaires:

- poursuivre la baisse généralisée de la tarification extérieure sur les produits importés;
- supprimer toute exonération totale;
- maintenir un niveau satisfaisant de recettes douanières, en élargissant l'assiette d'une part et en améliorant le rendement des droits et taxes sur les produits sensibles à la fraude d'autre part;
- améliorer l'équilibre des finances publiques.

La tarification douanière est établie en se basant sur les critères suivants:

- la nature économique du produit
- le degré de transformation
- l'usage économique
- la place dans le processus de production
- le niveau du taux de protection effective des produits fabriqués localement.

### 3) Le système des prix:

Les produits industriels étaient, dans l'ancien système, dans leur grande majorité homologués. En raison des effets néfastes que ce système pourrait entraîner (protection effective excessive, pénalisation du consommateur, production à des coûts élevés, etc...), l'option pour un système concurrentiel de prix de marché a été prise.

Désormais, la libéralisation des prix des produits industriels est effective. Le système de contrôle des prix des produits industriels sera supprimé afin de favoriser un réel ajustement des prix aux coûts sans délais. Les lois de marché vont donc jouer dans la fixation des prix dans le cadre de la concurrence. Le contrôle de prix ne restant appliqué qu'à une liste restreinte des produits.

Cette mesure alliée à la libéralisation des importations permettra de garantir aussi bien les intérêts du consommateur et ceux de l'industriel qui devra s'adapter aux méthodes modernes de gestion pour garantir la qualité et le prix de ses produits qui sont sa meilleure protection dans un environnement de saine concurrence.

Toutefois, il est prévu la création d'un observatoire des prix et de la concurrence qui aura, entre autres tâches, à veiller à ce que les lois de la concurrence fonctionnent normalement et à examiner les abus observés.

### 4) Le cadre institutionnel et légal des investissements:

Les actions proposées dans le cadre de l'environnement institutionnel et légal visent à :

- doter le pays d'une institution spécialisée : La Société de Développement Industriel, fonctionnant selon les critères de gestion des sociétés privées qui aura pour mission d'identifier les projets, d'élaborer des études de faisabilité, d'assurer la promotion des projets et de fournir l'assistance technique aux promoteurs, de rechercher des partenaires européens, d'assurer le transfert de technologie;

- réorganiser la Direction de l'Industrie pour améliorer son rôle dans la définition des orientations pour le développement industriel et le suivi macro-économique des problèmes de l'industrie;

- clarifier et simplifier les procédures d'agrément au Code des Investissements par l'institution de délais raisonnables d'examen des dossiers.

## II. SITUATION DES PROJETS ET IDEES DE PROJETS PROMUS AU FORUM INDUSTRIEL

L'ensemble des participants mauritaniens institutionnels ou privés ayant participé au 8ème Forum industriel de l'Afrique de l'Ouest ont été rencontrés. Leurs suggestions ont été reprises dans les conclusions, recommandations. Cependant, le point a été fait sur les promoteurs sponsorisés par l'ONUDI et le CDI.

### A/ SOMIGEM:

La SOMIGEM est une Société anonyme installée à Nouakchott où elle exploite une unité de fabrique de savons (type savon de Marseille). Sa capacité productive est de 4.500 tonnes par an. Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir de très amples renseignements sur la Société. Le principal dirigeant, Mr. Mohamed OULD DEYA étant absent de Nouakchott durant toute la période de la mission. Cependant, le Directeur technique, Mr. Dubois s'est engagé à faire parvenir tous les renseignements demandés par la Division de l'Investissement Industriel, une fois que Mr. Deya sera rentré et en aura donné l'autorisation.

Projet d'extension: la SOMIGEM voudrait étendre sa gamme de produits en s'équipant de:

- une ligne de production complète de savon en poudre, en emballage de 250 à 500 gr
- une ligne de production de savon de toilette à partir du savon de Marseille, actuellement produit par l'unité
- une ligne de production de détergents liquides à usage domestique.

Participation au Forum: elle avait pour principal objectif de trouver un partenaire technique au projet.

La SOMIGEM fait partie des deux projets mauritaniens sponsorisés par l'ONUDI pour participer au 8ème Forum Industriel de l'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi que Mr. Deya, PDG de la SOMIGEM, s'est rendu à Dakar. Parmi les contacts qu'il a effectué lors du Forum, un seul a abouti. En effet, lors du Forum, le projet de la SOMIGEM a intéressé la délégation espagnole. Le représentant de l'ICEX (Institut Espagnol pour le Commerce extérieur) a recueilli le projet et l'a transmis à la Société Espagnole (IBERASIA SA 08007 Barcelone, Espagne). Cette société avait déjà effectué de nombreuses réalisations en Afrique (Soudan, Burkina Faso, Congo).

A la suite des négociations et en moins de trois mois, les deux Sociétés ont abouti à un contrat de fourniture d'équipements (ligne complète pour la production de savon en poudre) et une assistance technique au montage et au démarrage de l'unité.

D'autres négociations sont en cours pour la fourniture de lignes de production de savons de toilette et de détergents liquides.

### B/ SOCIETE MAURITANIENNE DES PRODUITS LAITIERS:

Directeur: Hassan FAWAZ

Zone industrielle de la Foire Nouakchott

Ce projet avait sponsorisé par l'ONUDI pour participer au 8ème Forum des Industries de l'Afrique de l'Ouest.

## SITUATION DU PROJET:

La SMPL a été liquidée depuis avril 1989 et n'existe plus. L'ensemble de ses actifs ont été vendus à la Société Mauritanienne des Industries Laitières (SMIL) (cf. fichier INPRIS, laiterie à Rosso MAU/O41/V/08-82). Cette cession a eu lieu uniquement pour des raisons spéculatives. La SMPL était un projet qui marchait très bien, elle avait le monopole du yaourt en Mauritanie et avait obtenu des financements pour l'extension de son unité. Cependant, elle n'a pas su résister à l'offre de rachat de la SMIL <sup>de la SMIL</sup> était à la recherche d'industriels afin de pouvoir démarrer son projet de production laitière.

Mr. Hassan FAWAZ, ancien Directeur de la SMPL s'est refusé à communiquer quelque information concernant l'ex-SMPL sous prétexte qu'il l'avait vendue et ne pouvait aucunement parler en son nom.

Quant au repreneur (SMIL), n'ayant pas participé au Forum, donc elle ne pouvait en tirer des appréciations d'autant plus que la SMPL n'avait légué aucun dossier concernant le Forum.

Cependant, la SMIL est très intéressée par une assistance de la Division de l'Investissement industriel et du CDI. A cet effet, une copie de leur contrat de partenariat technique et une requête d'assistance seront envoyées sous peu à la DII.

## C/ LA COMPAGNIE MAURITANIENNE DE FOURNITURES (COMAF)

La Compagnie Mauritanienne de Fournitures est une société à responsabilité limitée au capital de 6,6 millions d'Ouguiyas. A ce jour, la COMAF a réalisé un investissement d'environ 700.000 dollars US. Son objet principal est la transformation et la commercialisation de fournitures de bureaux et d'articles d'hygiène.

Parmi les productions les plus importantes de la COMAF on peut citer:

- imprimés informatiques
- papier (machines à écrire, blocs-notes, rouleaux télex, carbones...)
- agrafes et trombones
- mouchoirs en papier
- papier hygiène

Projet d'extension: La COMAF veut acquérir de nouveaux équipements afin de produire des sacs en Kraft pour les besoins en emballages des industries de ciment et de plâtre, et des boîtes pliantes et étuis pour le conditionnement des produits alimentaires.

**Le forum industriel:** c'est dans le but de trouver des partenaires à son projet que Mr. Brahim CHEIGUER, gérant de la Société s'est rendu au Forum Industriel de Dakar. Ce déplacement a été effectué à la charge de sa propre société, n'ayant pas trouvé de sponsor.

Ce déplacement avait pour but de trouver au Forum des Industriels de l'Afrique de l'ouest des partenaires techniques ou financiers intéressés à réaliser en joint-venture avec la COMAF son projet d'extension. Selon Mr. CHEIGUER, il n'y avait pas au Forum de spécialistes de l'emballage ~~en~~ papier.

Un seul contact intéressant a pu être établi avec une Société belge (SOPERCO S.A., 9 Quai des Flandres, B-6000 CHARLEROI) représentée au Forum par Mr. Vincent Van Wessain. Cette société est spécialiste de vente de machines et d'équipements de seconde main. Des correspondances ont été échangées après le Forum mais n'ont pas abouti à quelque prestation. C'est ainsi que ces contacts ont été purement et simplement abandonnés en juin 1989.

Il est à noter que la COMAF entretient des relations de partenariat avec d'autres industriels de la CEE rencontrés en dehors du Forum. Des contacts très poussés ont été entrepris avec la Société EMCO (61, Bld de la Cartonnerie, 13337 MARSEILLE). Conjointement, une étude de faisabilité a été achevée.. Cette étude a abouti à une non-rentabilité de l'extension envisagée.. Le partenaire européen l'impute à l'étroitesse du marché mauritanien; quant au promoteur mauritanien il l'impute au surdimensionnement et au coût élevé des équipements de l'unité.

#### **Impressions sur le Forum:**

- Principale qualité : le Forum est de très bonne réputation, il draine des participants prestigieux (organismes internationaux, investisseurs, industriels, exportateurs...). C'est la seule manifestation dans la sous-région qui attire autant d'étrangers.

- Principal défaut: l'organisation du Forum est désastreuse. On a l'impression que c'est un énorme gâchis que de réunir autant de monde sans pouvoir lui assurer une logistique capable de lui permettre de se rencontrer et de discuter dans des conditions correctes. Les meilleurs contacts se font en dehors du Forum notamment à l'hôtel.

- Principale suggestion: la durée du Forum est trop courte, surtout celle réservée aux rencontres et contacts. Il serait judicieux de l'allonger et de conférer aux rencontres un meilleur cadre.



## D/M'FAME EL BAH

**Présentation:** La Mauritanienne de Fabrication et d'Assemblage de matériel électrique (M'FAME) est une société à responsabilité limitée au capital de 26 490 751 UM. A ce jour elle a réalisé un investissement de 20 490 750 UM. Son principal objet est la production de petit matériel électrique.

Sa production actuelle se limite à l'assemblage de prises, d'interrupteurs, de fusibles, et l'injection de boîtiers électriques.

**Projet d'extension:** le projet d'extension de M'FAME EL BAH vise l'acquisition de:

- une machine d'injection de prises et d'interrupteurs
- une ligne complète de fabrication de fusibles
- une ligne complète de fabrication d'ampoules

C'est dans l'objectif de réaliser cette extension que le promoteur mauritanien est à la recherche de partenaires capables de lui fournir une technologie et une assistance technique à sa portée.

### **Forum des Investisseurs:**

La M'FAME EL BAH est un projet identifié par le CDI qui a pris en charge sa participation au 8ème Forum Industriel de l'Afrique de l'Ouest. Le promoteur a eu de très nombreux contacts. Pratiquement toutes les délégations présentes au Forum ont été rencontrées. Cependant son projet n'a pas trouvé de partenaires intéressants. Seule une société espagnole : GENERAL CABLE EXPORT (Provencia 216, 4-08029 BARCELONE) s'est intéressée non pas à son projet mais lui a proposé de mettre sur pied une unité de câblerie en Mauritanie. Les contacts ont été poursuivis, une étude de faisabilité doit être effectuée en 1990. Le projet M'FAME EL BAH est encore en promotion auprès du CDI pour la recherche de partenaires techniques européens.

### **Impressions sur le Forum:**

Monsieur Mohamedou a ramené une très bonne impression du Forum.

- Principale qualité: c'est le seul moyen pour des promoteurs aux ressources limitées (comme lui), ne pouvant effectuer des déplacements en Europe, de rencontrer des éventuels partenaires européens.

- Principal défaut: les contacts pris lors du Forum ne sont pas suivis par les Européens. Ils s'engagent lors du Forum à envoyer ultérieurement des informations complémentaires ou des adresses d'éventuels industriels intéressés au projet, mais il n'en est rien ultérieurement. A son avis, ce qui n'ont pas de partenaires idéals lors de la Manifestation,

ne bénéficient pas des retombées du Forum par la suite.

Suggestions: il faudrait sans cesse essayer d'augmenter le nombre de participants européens et les inciter à conclure davantage avec les promoteurs africains (étudier des modes d'intéressement ou d'encouragement pour les projets conclus lors du Forum).

E/ IDEES DE PROJETS PROMUES AU 8 EME FORUM INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST:

Les quatre idées de projets promues lors du Forum, à savoir:

- plaquettes et garnitures de freins
- cultures rizicoles
- fonderie de fonte grise
- produits en aluminium

n'avaient pas leurs promoteurs présents au Forum. Elles avaient identifiées par le CDI qui devait lui-même assurer leur promotion lors du Forum et leur trouver des partenaires européens.

Dans la mesure où ces promoteurs n'étaient pas à Dakar, la mission telle que prévue, n'a pas pu se faire à leur niveau. Cependant, ils ont rempli les questionnaires de l'ONUDI et la mission s'est engagée à recommander vivement à l'ONUDI et au CDI qu'ils leur portent assistance dans la recherche de partenaires européens. A cet effet, les nouveaux questionnaires sont disponibles dans le fichier INPRIS (mise à jour novembre 1989).

T A B L E A U   R E C A P I T U L A T I F

PROJET	NATURE DES CONTACTS ETABLIS AU FORUM	NOM, ADRESSE DES PARTENAIRES EUROPEENS	SUITE DONNEE AUX CONTACTS	OBSERVATIONS
SONIGEM	Rencontre avec toutes les délégations Discussions avec l'ICEX (Espagne) qui a promis de trouver un partenaire espagnol pour le projet d'extension	IBERASIA S.A. 08007 Barcelone Espagne	Partenaire espagnol trouvé par l'ICEX. Rencontres en Espagne et en Mauritanie. Signature d'un contrat de fourniture d'équipement et d'assistance technique.	c'est le seul projet mauritanien dont les démarches au Forum ont abouti à une joint-venture à l'issue du Forum.
SMPL	Rencontres et discussions avec toutes les délégations présentes. Mais pas de partenaires réellement intéressés au projet.		Pas de suite au projet	bon projet malheureusement abandonné
CONAF	Contacts avec toutes les délégations européennes. Un seul contact approfondi avec une société belge.	SOPERCO S.A. 9 Quai des Flandres B-6000 CHARLEROI	Rencontres en Belgique et Mauritanie, propositions de vente d'équipements qui n'ont pas abouti. Contacts rompus en juin 1989	Ce projet a d'autres partenaires français rencontrés en dehors du Forum.
M'FAME EL BAH	Rencontres avec toutes les délégations. Surtout avec les représentants, des institutions de financements pour obtenir le financement du projet. Contact avec une société espagnole.	General Cable Export. Provencia 216.4 08029 Barcelona	Contacts poursuivis avec le partenaire espagnol, étude de faisabilité conjointe sera effectuée en 1990	Ce projet est toujours à la recherche de partenaires pour un transfert de technologies et vente d'équipements.

### III. LES INSTITUTIONS RENCONTREES

#### A) LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD):

Le PNUD a été informé tardivement de la mission. Le télex l'annonçant est arrivé le jour même où elle devait commencer. Par conséquent, les promoteurs mauritaniens n'ont pu être avertis à l'avance.

Cependant, le PNUD a apporté par la suite toute l'assistance sollicitée. Mlle Christine MUHIGANA, JPO au bureau du PNUD de Nouakchott, a été désignée pour l'encadrement de la mission.

Une réunion a été organisée avec le Représentant Résident, Mr. EDELINE. Elle avait pour but de présenter la mission et de voir dans quelle mesure le PNUD pouvait apporter son assistance. Elle a permis entre autres de présenter la Division de l'Investissement industriel et les possibilités de cette dernière d'apporter au promoteur mauritanien sa coopération en matière d'identification, de formulation et de promotion des projets industriels.

Le Représentant résident s'est plaint du manque de coordination des actions de l'ONUDI en Mauritanie. A la fin de la mission, Mr. Touré repassera au PNUD de Nouakchott pour faire un compte-rendu final de la mission et la Division de l'Investissement industriel adressera au Bureau du PNUD de Nouakchott une copie du rapport final par la voie officielle.

#### B) LE MINISTERE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE:

Au niveau de la Direction de l'Industrie, les contacts ont été de deux ordres:

1 - Analyse du contexte industriel de la Mauritanie et possibilité de coopération avec la Division de l'Investissement industriel

La Direction de l'Industrie aimerait qu'on aide à renforcer sa capacité d'identifier des projets industriels viables. La principale préoccupation de la Direction est de mettre rapidement sur pied une Société de Développement Industriel qui serait une agence de promotion des investissements chargée de l'identification des projets nouveaux et d'apporter aux promoteurs une assistance dans la recherche de partenaires techniques et financiers. Dans ce sens, plusieurs requêtes ont été adressées par le Gouvernement mauritanien mais sont demeurées sans suite.

2 - Evaluation du Forum industriel: La Direction de l'Industrie se félicite du succès des différents Forums Industriels de l'Afrique de l'Ouest.

A leur avis, l'identification et la sélection des projets pour le Forum manquent de concertation entre les différents sponsors. En effet, pour le cas de la Mauritanie, l'ONUDI, le CDI et le Ministère prennent certains promoteurs et le manque de concertation de ces 3 intervenants fait que ce ne sont pas toujours des projets prioritaires pour le pays ou qui ont des chances de se réaliser qui sont sélectionnés. Il faudrait que la mission de sélection soit conjointe.

Quant à l'analyse de l'impact du Forum, la Direction de l'Industrie n'a aucun élément pour évaluer les retombées du Forum. Elle aimerait être associée à une structure de suivi des réalisations du Forum.

**C) PROJET ONUDI D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE:**

La mission a rencontré le responsable du projet, Mr. D'ARBOUSTY. Cette rencontre n'a rien donné, le projet affirmant n'avoir rien d'intéressant à apporter à la mission.

**D) CONFEDERATION GENERALE DES EMPLOYEURS DE MAURITANIE (CGEM):**

Cette rencontre a été plutôt une visite de courtoisie, de présentation de la Division de l'Investissement industriel et des possibilités de coopération que cette dernière pouvait offrir aux industriels mauritaniens. Un nombre important de questionnaires relatifs aux projets d'investissement industriel a été remis au Président de la Fédération des Industries qui se chargera de les faire remplir par les membres de sa Fédération ne figurant pas dans le fichier INPRIS.

**E) UNION DES BANQUES DE DEVELOPPEMENT (UBD):**

L'UBD qui est le résultat de la fusion des anciennes banques et fonds de développement de la Mauritanie est un partenaire important au développement industriel de ce pays. Elle a financé la totalité du secteur industriel privé mauritanien et de plus, elle est l'antenne du CDI, du FOSSIDEC et le partenaire de plusieurs institutions de financement du développement.

L'UBD est très inquiète de la prise du secteur industriel mauritanien, car elle a investi dans ce secteur près de 9 milliards d'ouguya (env. 120 millions de US \$). En plus, l'assainissement du secteur bancaire l'oblige à couper toutes nouvelles ressources financières

•  
aux industries en difficulté.

Cependant, elle espère que la nouvelle politique d'incitation industrielle lui offrira la possibilité d'investir dans des projets industriels plus sûrs que les précédents.

#### 4) ELEMENTS POUR LA MISE A JOUR INPRIS

Le fichier INPRIS a été mis à jour directement sur l'ordinateur. L'état d'avancement de chaque projet et le type de promotion à mettre en place a été précisé.

En ce qui concerne les nouveaux projets éligibles à une action de promotion de la part de la DII, de nouveaux questionnaires ont été remplis par les promoteurs mauritaniens et sont disponibles pour la plupart. Ceux non récupérés au terme de la mission feront l'objet d'un envoi postal de la part des promoteurs concernés.